



Jessica Bonneau est comportementaliste canin. Avec les détenus, elle met en place un protocole d'éducation pour ses chiens

# L'animal comme lien social

**PRISON** Des détenus, volontaires, bénéficient une fois par semaine d'une séance de médiation animale. Deux heures durant lesquelles ils retissent du lien social grâce aux chiens

MARIEFAUVEL  
m.fauvel@sudouest.fr

Les queues balaient tout sur leur passage. Pasha et Niobé sont comme à la maison. Le portique de sécurité est passé sans broncher. Les lourdes portes de fer franchies sans se retourner. 14 heures, un jeudi comme les autres à la maison d'arrêt d'Angoulême. Les deux bergers australiens viennent pour leur séance de médiation animale auprès des détenus. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que ces deux pensionnaires ont un succès notable. Pas un surveillant pénitentiaire ne leur glisse une caresse, pas un prisonnier croisé ne leur lâche un regard attendri. Les deux chiens se dirigent d'une foule alerte vers la salle d'ateliers, coincée au fond d'une aile du premier étage de la maison d'arrêt.

Toute en longueur, la pièce brille par sa polyvalence et sa neutralité. De petits carreaux beiges au sol, des pierres de taille au mur et, au milieu, plusieurs tables agglutinées. Les détenus, volontaires pour l'atelier de médiation canine, arrivent au compte-gouttes. Ils sont trois. La venue de journalistes en a dissuadé certains, confie Jessica Bonneau. Cette comportementaliste canin est chargée d'animer l'atelier avec ses chiens. Habituellement, elle fait face à huit hommes maximum. Ce jour-là, elle peut compter, pour garnir les rangs, sur David Labbé, coordonnateur socio-culturel du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip). C'est lui qui garantit, entre autres, que les détenus ne se désocialisent pas en prison.

Voilà trois ans que Jessica Bonneau intervient entre ces quatre murs. « Pasha a d'ailleurs été éduqué ici, en détention », souligne-t-elle. Selon sa méthode « douce et naturelle » qui s'appuie, dans un premier temps, sur la distribution de Petit Beurre pour récompense, elle a proposé aux détenus de construire tout un protocole d'éducation. Quels sont les si-



Le toucher, tabou dans cet univers carcéral, redevient normal le temps de la séance. PHOTOS LOÏC DEQUIER

gnes de confort du chien ? Quels sont les ordres simples à lui instruire ? Quels sont les comportements à adopter ? Le berger australien rouge tricolore est parfaitement éduqué désormais.

## Heureux, simplement

Les trois détenus s'installent sur des tapis à même le sol. Niobé est isolée dans une pièce à côté, la jeune femelle ne peut s'empêcher de sauter sur les personnes présentes et lécher tout ce qui est à portée de langue. Bref, elle est trop agitée pour le premier exercice : la météo de l'humeur. Chacun, muni d'un émoticône, se livre quelques minutes. Jessica Bonneau participe au même titre que les détenus. David Labbé aussi.

La sixième séance de ce cycle de médiation animale démarre. Les trois détenus déterminent deux ordres simples à maîtriser : « Au pied » et « Stop ». Pasha sert de cobaye pour des voix mal ajustées et des gestes approximatifs. Détails très vite réglés. Les détenus se prêtent au jeu, les

maines remplies de Petit Beurre. Pasha et Niobé sont comme des coqs en pâte. À la moindre difficulté, Jessica Bonneau interroge : « Et là, vous feriez comment ? » Tout le monde y va de son commentaire, fier de pouvoir contribuer à l'éducation du chien.

Certains glissent leurs mains dans la fourrure fauve des bergers australiens. Juste pour le contact, dans un lieu où c'est tabou. « C'est mieux que

la psychologie », promet cet habitué de l'univers carcéral. Il dit et répète tout le bien que lui confère la médiation animale et, dans son euphorie, voudrait le partager avec tous : « Pour les primaires [ceux qui sont pour la première fois incarcérés], ce devrait être obligatoire pour le lien social. La prison a ses codes, ceux

qui sont tombés pour braquages restent avec les braqueurs, etc. Mais ici, il n'y a pas ça »

## D'AUTRES ATELIERS

Afin de faciliter leur réinsertion, les détenus peuvent bénéficier d'ateliers, mis en place par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip). Pour les hommes, outre la médiation animale, sont proposés des ateliers de percussions, d'art-thérapie, de slam, de court-métrage, d'expression corporelle, des partenariats avec le Fond régional d'art contemporain (Frac), le Festival de la BD mais aussi du film francophone et de Piano en Valois. Entre autres.

qui sont tombés pour braquages restent avec les braqueurs, les stupés avec les stupés, etc. Mais ici, il n'y a pas ça.

« L'animal ne juge pas celui qui est différent de lui », appuie Jessica Bonneau empruntant un proverbe à Gandhi. La séance se termine sur une nouvelle météo de l'humeur. Tous sont heureux. Tout simplement. Bluffant.

## Les sols du quartier de Saint-Cybard pollués

**POLLUTION** Le maire d'Angoulême a pris un arrêté à la suite de la découverte de cette pollution rue Durandeu

« Nous souhaitons requalifier un maximum de friches industrielles historiques en centre-ville, explique Xavier Bonnefont le maire. L'ancien site de la Saft, rue Jules-Durandeu, à Saint-Cybard, présente un intérêt particulier car il est au milieu d'une zone pavillonnaire. Propriété du Conseil départemental, nous avons, avant de proposer un prix, commandé des études par le biais de l'Établissement foncier public Nouvelle-Aquitaine (EPFNA). Dans leur rapport, ses agents notent une pollution au trichloréthylène. Par principe de précaution, et après en avoir convenu avec le préfet, j'ai pris un arrêté. »

## Classé CMR

Ce texte dit : « La Ville d'Angoulême a pris la décision d'interdire [...] sur un périmètre limité autour du site, l'usage de l'eau des puits pour la consommation humaine, le lavage des légumes, la vaisselle, l'arrosage ainsi que le remplissage des piscines. » Cette décision prend effet immédiatement et jusqu'à ce que de nouvelles études de l'EPFNA soient réalisées. Il est possible que certains riverains de ce site - où la Saft s'est installée entre 1936 et 1983, mais qui a connu de nombreuses vies - soient contactés afin que des prélèvements soient effectués sur leur parcelle. De nouvelles instructions seront données par la suite.

Le trichloréthylène est classé agent CMR, c'est-à-dire qu'il peut avoir des effets cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction. Il irrite la peau et les muqueuses. C'est un toxique pour le système nerveux central s'il est inhalé à fortes doses.



L'ancien site de la Saft. PH. L. D.

## FAITS DIVERS

### VAUX-ROUILLAC

Des contrôles positifs à la « free party »

La sécurité avant tout. Dimanche, les gendarmes ont procédé à des contrôles à la suite d'une « free party », ces fêtes musicales mais illégales car organisées sans autorisation sur des terrains privés. Sur les 700 personnes ayant côtoyé l'événement dans la nuit de jeudi à vendredi, neuf conducteurs ont été contrôlés positifs aux stupéfiants. De plus, cinq autres étaient en état d'ivresse, dont trois à des taux délictuels.